

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Christian Bavarel, François Lefort,
Anne Mahrer, Sylvia Nissim, Sophie Forster
Carbonnier, Olivier Norer, Pierre Losio,
Catherine Baud, Brigitte Schneider-Bidaux,
Hugo Zbinden, Jacqueline Roiz*

Date de dépôt : 2 septembre 2011

Proposition de motion **Sauvons le patrimoine des Plantaporrêts**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'existence de la biodiversité naturelle ;
- l'existence de la biodiversité dans les races animales d'élevage et les espèces végétales cultivées locales ;
- l'importance écologique de ces biodiversités, adaptées à nos terroirs et nos paysages ;
- l'importance historique et culturelle de la biodiversité de ces races animales et variétés végétales locales et anciennes ;
- le retrait des stations fédérales de recherche agronomique (Agroscope) dans le domaine de la conservation des ressources génétiques nationales ;
- la réduction concomitante de la diversité génétique des races animales et variétés végétales modernes proposées à l'agriculture ;
- l'importance de l'engagement d'associations et de fondations privées dans la conservation et la diffusion des ressources génétiques animales et végétales anciennes ;
- l'importance de la grande distribution dans la diffusion des produits issus de l'élevage et de la culture de ces ressources génétique locales, dites anciennes,

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir les différentes associations et fondations privées suisses qui travaillent à la sauvegarde, à la conservation, à la restauration et à la libre mise à disposition du public des variétés anciennes de plantes vivrières comme des races animales locales ;
- à promouvoir l'utilisation de ces variétés végétales et races animales anciennes tant auprès des agriculteurs et éleveurs, que des grands distributeurs et des consommateurs.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Un peu d'histoire en préambule : Genève a bénéficié de l'apport des réfugiés huguenots dans différents domaines, notamment dans le domaine maraîcher, et certaines rues gardent la mémoire des Plantaporrêts, (cultivateurs de poireaux). Ce fut un apport prépondérant tant en termes de variétés vivrières qu'en termes de technique culturale qui fit de Genève à cette époque un centre de compétence maraîcher, unique en Suisse et initia une longue histoire et expérience maraîchère à Genève.

Des variétés patrimoniales, telles que le cardon « argenté épineux de Plainpalais », les poireaux « Dubouchet », la mâche « Dubouche », la côte de bette « lisse de Genève », etc., et des créations variétales plus récemment, telles que le Muscat Bleu, témoignent de ce savoir-faire et de cette histoire. Ce savoir-faire avait un but très simple : nourrir la population, ce qui, globalement sur la planète, est en général toujours le but de l'agriculture.

Ces vieilles variétés végétales et races animales anciennes constituent un patrimoine commun, un patrimoine génétique mais également un patrimoine culturel, gastronomique et historique. Ces variétés et races ont été cultivées et élevées, sélectionnées empiriquement par des générations de paysans et de maraîchers et sont toujours extrêmement bien adaptées aux conditions climatiques et pédologiques de nos terroirs. Ces variétés ou races sont importantes sur le plan culturel : les poires à rissoles, les cochons laineux, les chevaux francs-montagnards, mais également les variétés de châtaignier, de pommier ou, plus complexes encore, les espèces florales de prairies locales auraient disparu sans le travail d'associations, de fondations, d'entreprises telles que Pro Species Rara, Fructus, l'Arboretum d'Aubonne, In Situ Vivo et d'autres encore, dont l'investissement passionné et les services de conservation rendus à la communauté ne sont pas valorisés.

Ces associations, animées par des experts et professionnels passionnés par la conservation des ressources génétiques locales et par leur impact sur le maintien de la biodiversité qui y est associée sont débordés par l'ampleur de la tâche et par l'abandon des pouvoirs publics peut-être mal informés de leurs activités. Ces activités sont peut-être méconnues du public mais de nature stratégique pour la sécurité alimentaire future, non seulement de nos populations, mais de la sécurité alimentaire globale. Il est en effet courant que ces variétés anciennes soient recherchées pour des caractères génétiques

particuliers servant à l'amélioration des espèces, des races et des variétés modernes, en Suisse ou à l'étranger. Ce libre échange des ressources génétiques a d'ailleurs fait l'objet d'un traité international sur les ressources génétiques en 2003, traité ratifié par les Chambres Fédérales. Participer à ce traité, c'est bien, encore faut-il avoir de ressources génétiques à échanger, ce qui au su du désinvestissement financier massif de la Confédération dans la conservation des ressources génétiques locales, partiellement pratiquées par les stations de recherche agronomiques fédérales, n'est justement plus assuré. C'est donc un patrimoine historique, culturel et surtout stratégique, donc économique, déjà en voie d'érosion du fait de l'évolution de l'agriculture moderne, qui est maintenant en grand risque de disparition.

Ces associations, fondations et entreprises sont dynamiques : elles sont animées par des experts et des professionnels passionnés, elles trouvent des financements pour assurer leurs efforts de conservation, elles font avancer des projets précis, mais, comme tous les acteurs parapublics, elles peinent à trouver des financements complémentaires en suffisance pour assurer la pérennité et l'ampleur de leurs projets, en particulier les financements des postes les plus onéreux, c'est-à-dire les postes de travail.

Les auteurs de cette motion sont convaincus de l'importance économique et stratégique de ces activités de conservation et de restauration de la biodiversité des races animales et variétés végétales locales, de la projection dans le futur de ces activités et de leur retour sur investissement sur le long terme.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous pensons qu'il serait judicieux que l'Etat de Genève soutienne financièrement ces activités stratégiques en soutenant les efforts des associations et fondations impliquées.

Nous espérons, par ces brèves explications, vous avoir convaincus, Mesdames et Messieurs, de réserver un bon accueil à cette motion.



Fiche 1

Biodiversité – définition et importance

Définition

La biodiversité comprend la diversité des espèces (les espèces animales, végétales, les champignons et les bactéries), leur diversité génétique (p.ex. les sous-espèces, les variétés ou les races), ainsi que la diversité des écosystèmes (p.ex. les forêts et les cours d'eau).

- La biodiversité, c'est la vie qui nous entoure sous toutes ses formes. Elle est de ce fait indispensable à tous les processus vitaux et à toutes les services fournis par les écosystèmes sur la planète.
- La biodiversité est le fruit d'une évolution de plusieurs millions d'années, influencée par des siècles d'activité humaine (cueillette, défrichement, agriculture, urbanisation, etc.).

Implications

- La biodiversité représente la condition *sine qua non* pour un développement sain et naturel des espèces et des écosystèmes.
- La biodiversité constitue l'héritage naturel que nous léguons aux générations futures. A ce titre, il incombe à notre société une responsabilité éthique et morale.
- La biodiversité équivaut à une assurance. La diversité que représentent les 10 à 20 millions d'espèces estimées de par le monde, leur variabilité génétique et la variété des ensembles qu'elles constituent dans un habitat et la variabilité

des interactions qu'elles génèrent rendent possibles des adaptations à un large spectre de conditions et de modifications environnementales.

Services fournis par les écosystèmes

Au quotidien, l'importance de la biodiversité pour les êtres humains se traduit par la multitude des services fournis par les écosystèmes. Ceux-ci peuvent être classés dans quatre catégories:

- *Approvisionnement économique*: Les écosystèmes et leurs espèces sont des facteurs de production pour de nombreux biens comme l'eau potable, les denrées alimentaires, les agents énergétiques, les fibres textiles, les matériaux de construction et les principes actifs pharmaceutiques. Les ressources génétiques sont indispensables au développement de nouvelles plantes utiles, de matières premières pour l'industrie et de nouveaux médicaments. Les écosystèmes et leurs espèces sont importants pour la pollinisation et la lutte contre les espèces nuisibles dans l'agriculture ainsi que pour la fertilisation des sols.
- *Fonction régulatrice améliorant la sécurité*: Des ensembles naturels d'êtres vivants stockent le CO₂, offrent une protection contre les avalanches et les crues, préviennent les risques d'érosion et régulent le climat.
- *Services culturels*: Les écosystèmes et leurs espèces contribuent à la diversité des paysages et permettent ainsi aux êtres humains d'y puiser une satisfaction d'ordre esthétique. De plus, la biodiversité est source de détente. Le développement de la culture et des sociétés humaines est intimement lié à la biodiversité (notamment les connaissances traditionnelles en matière de plantes médicinales).
- *Prestations fondamentales*: Les écosystèmes fournissent des prestations auxquelles l'être humain n'a pas recours directement, mais qui sont essentielles, comme la production d'oxygène, le maintien du cycle des éléments nutritifs ou du cycle de l'eau.

La valeur économique de toutes ces prestations est estimée à un montant annuel entre 16 000 et 54 000 milliards de dollars. La plupart des secteurs de la société en profitent à parts égales, que ce soit l'agriculture, la sylviculture, la pêche, la chasse, le sport, le tourisme, l'industrie pharmaceutique, textile, l'industrie de la parfumerie, du bâtiment ou la santé.